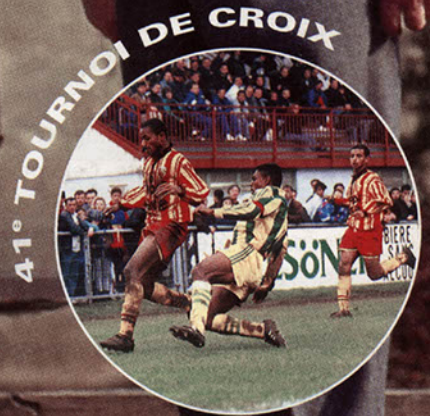
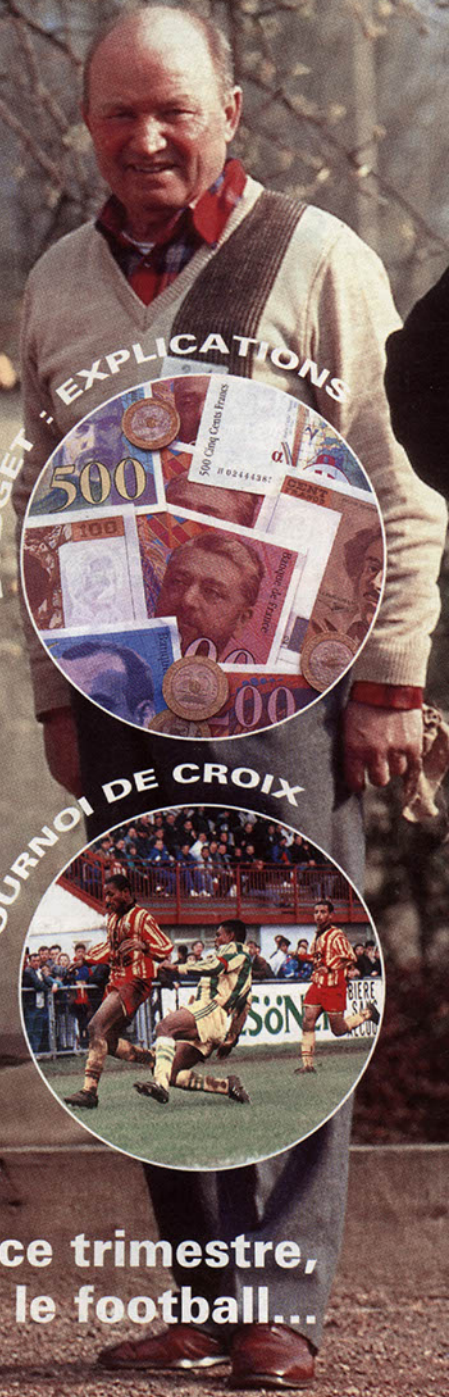


VIVRE à CROIX

Journal Municipal et d'Information



**Le sport est à l'honneur ce trimestre,
en particulier la pétanque et le football...**

LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

Supplément au Vivre à Croix n° 64 AVRIL - MAI - JUIN 1997

Les Papillons Blancs

Les parents le savent bien, il est parfois difficile de trouver l'étudiant(e) qui assurera, avec la compétence nécessaire, la garde d'un enfant handicapé.

Conscients de ce problème, les Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing ont établi une liste de noms d'étudiants (en école d'éducateur, d'infirmière ou de puériculture) cherchant à faire du baby-sitting et aptes à assumer la responsabilité d'enfants handicapés mentaux ou polyhandicapés.

Tous les parents qui souhaitent trouver une réponse pour se libérer, un après-midi, une soirée ou un week-end peuvent s'adresser au 03 20 69 11 20 où l'on pourra leur communiquer tous renseignements utiles.

Par ailleurs, le Club de Loisirs de Beaumont, qui accueille, chaque samedi de 14 h à 18 h au centre aéré de Croix, des personnes handicapées mentales, recherche des animateurs (trices) bénévoles.

Adresser les courriers de candidature aux Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing, 22, rue Suzanne Lannoy-Blin à Mouvaux au nom d'Albert Moreau ou le contacter pour de plus amples renseignements au : 03 20 72 26 38.

L'ADAR à Croix

L'ADAR est une association Loi 1901.

Ses services :

L'ADAR vous permet, si vous le souhaitez, de vous sentir « bien chez vous », dans votre environnement familial, grâce aux aides à domicile, et ceci quel que soit votre âge, que vous soyez actifs ou retraités...

Si vous êtes retraité(e) : vous pouvez bénéficier d'un service d'aides à domicile formées, qualifiées et compétentes. La participation financière

est modulée selon les ressources si vous dépendez d'une caisse de retraite.

Pour tous : un service mandataire facilite l'emploi d'employées de maison, gardes pour enfants et personnes de tout âge. La participation financière n'est pas modulée par les ressources. Elle peut être réduite pour les personnes de plus de 70 ans ou pour les bénéficiaires de l'allocation tierce-personne.

Dans tous les cas vous bénéficiez d'une exonération fiscale importante.

Sa vie associative :

L'ADAR incite les usagers, leurs familles et voisinage à être attentifs aux besoins des personnes âgées, surchargées, isolées, afin de leur apporter une réponse adaptée. L'association sollicite toute forme d'action afin de favoriser l'écoute, l'accueil, les visites, les rencontres, dans un esprit de solidarité efficace inter-génération.

De même, elle souhaite la participation du plus grand nombre à la gestion de l'association dans les groupes de travail spécialisés et/ou au conseil d'administration.

Rappel des permanences

Le mardi et le mercredi de 9h30 à 11h30

Le jeudi et le vendredi de 15H à 17H

au 2, rue de la Gare.

Association de Sauvegarde de la Villa Cavrois

L'association de sauvegarde de la Villa Cavrois, chef d'oeuvre construit en 1932 à Croix par Robert MALLET-STEVENS, vient de recevoir le soutien d'une trentaine d'architectes internationaux cosignataires d'un appel au Ministre de la Culture, l'invitant à prendre les mesures efficaces et urgentes que réclame l'état de délabrement actuel de la villa.

Dans un court texte, ils interpellent Monsieur Douste-Blazy et lui demande que « soient rapidement prises les mesures

adéquates pour que la villa, classée monument historique depuis 1990, retrouve une image digne de son rang dans le patrimoine architectural international ».

L'association a également fait parvenir au Ministre une pétition ayant recueillie plus de 800 signatures qui attestent de l'intérêt certain que porte un large public au sauvetage de cet édifice.

Il reste à espérer que ces diverses actions trouveront un écho auprès de leur destinataire.

Association de Sauvegarde de la Villa Cavrois 68, rue Jules Guesde.

Retrouvez-nous sur internet :

<http://www.nordnet.fr/mallet-stevens>

Cigale Croissance

Le Club Cigale Croissance, club d'investissement, a créé au mois de Mars 1996 « l'Association Croisienne d'Encouragement à la Création d'Activité Nouvelle », dont le but est de solliciter des subventions et de recevoir des cotisations, organiser des colloques, participer au Forum des Associations de Croix et faire connaître la Cigale.

Plusieurs sociétés et créateurs de projets ont déjà fait part de leurs projets et obtenu le soutien des membres du club.

Quelques exemples :

Autonomie et solidarité :

Structure présentée par Daniel GONTIER, elle a pour vocation de prendre des participations minoritaires dans des sociétés en création ou des sociétés récentes et en développement, qui s'engagent à offrir une partie significative des emplois qu'elles prévoient de créer, sous forme de contrats à durée indéterminée, à des personnes en risque d'exclusion définitive : chômeurs de longue durée, handicapés, jeunes en situation précaire.

Globe Communication :

Mlle RABIBISOA a présenté son projet de création d'une entreprise de traduction et d'interprétariat.

En Mai 1996, l'association décide d'investir 7500 francs dans cette nouvelle société.

En juillet 1996, Globe Communication est officiellement créée à Roubaix, elle emploie pour l'heure deux salariés à temps plein et fait travailler à la mission des dizaines d'interprètes.

Trois projets font partie de la nouvelle structure « Versant Nord Est Initiative » dont l'objectif est de doter le Versant Nord Est de la Métropole d'une structure d'aide à la création d'entreprise.

Mediascan :

Entreprise spécialisée dans la distribution de logiciels et réalisation d'outils de gestion électronique de documents.

MV transport :

Spécialisée dans le transport public et location de véhicules destinés au transport de marchandises.

L'Auberge de Beaumont :

Société spécialisée dans la restauration.

Un projet d'organisation d'une réunion publique d'information est en cours. Réunion qui aurait pour but de faire connaître le réseau des **Cigales** auprès des porteurs de projets, mais aussi de susciter des adhésions et des créations d'autres clubs.

Cigale Croissance 68, rue Jules Guesde.

R'EVEIL

L'Association R'EVEIL, association loi 1901, qui s'occupe des victimes du coma, organise le 1er Mai une brocante à cheval sur Croix (avenue Hannart) et Wasquehal (avenue Jean-Paul Sartre).

La découverte ou la redécouverte des arts anciens et des métiers en fera un lieu de visite agréable. L'exposition d'objets anciens, en un temps où les choses se faisaient à la main, interpelle le collectionneur ou l'amateur de belles choses. Tous nos greniers possèdent des trésors insoupçonnés. Ainsi l'association espère montrer un quartier dynamique!

Celui qui invente la nouvelle convivialité de demain.

Nos objectifs :

Créer des liens de convivialité entre les citoyens et les associations;

Créer une animation attrayante entre les villes de Croix et Wasquehal.

Les gens du nord sont grands amateurs de belles brocantes, gaies et attractives. A nous de leur offrir la meilleure, même modeste, mais avec un accueil chaleureux.

D'autres manifestations sont prévues comme le « Rallye'2 R'éveil » le 29 Juin.

Avis aux amateurs pour un projet à venir de karaoké.

Association R'Eveil, 1 avenue Hannart.

Tél : 03 20 72 82 06 et 03 20 65 15 62

C.S.C.V

Prix de l'eau :

Par sa facture, les abonnés du Service des Eaux, connaissent la décomposition de son prix (1 m³ = 18,13 fr T.T.C au 14/2/97).

De par ses taxes, notre eau est l'une des plus chère de France. Les résidents en logements collectifs, eux, ne voient apparaître sur leur quittance de loyer ou sur leur régularisation de charges qu'un prix au m³ parfois majoré d'une TVA de 20,6% au lieu de 5,5%, si le propriétaire confie la gestion des factures à un prestataire de service. Aussi pour ces résidents, la CSCV lance l'idée de transformer progressivement les consommateurs des appartements en « abonnés directs » avec une colonne d'eau dans chaque entrée avec compteur individuel du fournisseur. Cela supprimerait pour les résidents une charge récupérable souvent contestée.

La décomposition de son prix en est la suivante :

-eau : 6,40 fr

-assainissement, dépollution : 8,25 fr

-taxes, prélèvement pollution, voies navigables, aide au développement des réseaux ruraux : 3,48 fr.

La CUDL a renégocié son contrat avec la Société des Eaux et a obtenu une baisse de prix de 0,30fr le m³. Les abonnés en verront-ils la répercussion intégrale? Il est permis d'en douter vu le plan de programmation budgétaire pour 5 ans adopté par la CUDL.

Il faut prendre conscience que l'eau coûte cher. Le confort que représente l'eau au

robinet nous semble tellement naturel qu'il nous en fait oublier le coût. Il ne nous est cependant pas permis de la gaspiller et nous pouvons à notre niveau, gérer cette denrée précieuse.

Enfin, nous rappelons qu'une information annuelle sur la qualité de l'eau doit être portée à la connaissance des consommateurs. Vous pouvez vous renseigner en Mairie.

Santé :

La CSCV est également active dans le domaine de la santé. A l'occasion de la sortie d'un dossier sur les médicaments génériques, elle a organisé une table ronde sur le thème : « Génériques et dépenses de santé : les consommateurs peuvent être acteurs ». Une brochure explicative sur ces médicaments est à la disposition des adhérents.

Rappel des permanences

les 1er et 3ème mardi de chaque mois de 17H30 à 18H30 à l'Office Culturel, 68 rue Jules Guesde.

L.C.R de Croix

Le LCR de Croix organise sa deuxième bourse aux vêtements d'enfants (vêtements d'été de 0 à 16 ans) et jouets.

Le samedi 26 Avril 1997 de 9H30 à 15H à la halte garderie les « Mini-Pouces » 19 rue de la Gare.

Pour tous renseignements contacter le 03 20 45 95 56

Chantons Ensemble

Mais oui notre chorale est toujours bien vivante! Forte de ses 50 membres actifs, elle continue son chemin faisant tout son possible pour apporter de la joie dans les résidences des personnes âgées, dans lesquelles les choristes sont toujours bien accueillis.

Et nous embauchons toujours... il faut prévoir la relève.

Rappel pratique : les répétitions se font tous les mardis après-midi de 14H30 à 16H30 à la salle de L'Auditorium de l'Ecole de Musique.

Chorale « Chantons Ensemble », 68 rue Jules Guesde.

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Croix

L'Assemblée Générale des Donneurs de Sang Bénévoles, qui s'est tenue le samedi 15 Mars dernier, a connu l'affluence et l'ambiance cordiale habituelle.

Le Président André WATTEEL a donné lecture de son Rapport Moral et a fait part de sa satisfaction devant la progression de la collecte de sang à Croix en 1996 (+11,3%). Il a fait remarquer que « rien n'est jamais acquis de façon définitive », preuve en étant donnée par le mauvais résultat enregistré à l'issue de la collecte des 7 et 8 Mars derniers (-22%), notant toutefois que la participation régulière d'un nombre non négligeable de nouveaux donneurs apporte un certain espoir.

Ensuite a été abordée la question (préoccupante) des contre-indications de plus en plus nombreuses.

Pourquoi ces contre-indications? Pour une raison évidente de sécurité. D'autre part, il faut savoir que de nos jours, on demande à la Transfusion une **obligation de résultat**. Si une contamination survient, on se trouve, dans un certain nombre de cas, lancé - et ce, même en l'absence de faute - dans le cycle infernal des procès, des indemnisations, sans parler des sévères critiques formulées à l'encontre de la Transfusion.

L'opinion personnelle du Président WATTEEL est qu'il ne devrait pas être question d'indemnisation dès lors qu'il n'y a pas faute (oublie-t-on qu'en fin de compte c'est le contribuable qui paye?).

Résultats des collectes de 1996 :

Au total 1072 inscriptions (contre 963 en 1995), dont 81 concernant des nouveaux donneurs.

Le rapport d'activité rappelle les multiples activités de l'Amicale, représentée non seulement aux cérémonies et manifestations organisées à Croix, mais aussi à l'extérieur de la ville. Croix est sympathiquement connue dans le milieu des Donneurs de Sang Bénévoles, qu'ils soient du Nord, du Pas de Calais... ou d'ailleurs!

Projets du comité pour l'année 1997/98 :

Du 17 au 24 Mai participation à la SEMAINE NATIONALE DU DON, « Thé dansant » le 26 octobre 1997.

Siège : 5/3, allée Nadaud, Croix

Tél : 03 20 70 02 49

Association Joie et Famille

Nous vous rappelons le programme de la colonie qui se déroulera du 5 au 25 Juillet à Ruffec en Charente:

V.T.T, canoë-kayak, équitation, escalade, camping, piscine, tir à l'arc, tennis, et plein d'autres surprises...

Plus de 20 activités manuelles seront proposées...

De grandes sorties sont prévues comme une journée au Parc du Futuroscope à Poitiers, un spectacle Sons et Lumières au Château de la Rochefoucauld...

Un choix d'activités qui fera la joie des enfants!

Quatre-vingt-dix-neuf jeunes pourront prendre le départ avec l'Association.. Alors, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Important : possibilité de paiements échelonnés, l'association est habilitée à toucher toutes les aides (CAF, C.E, Aide des Municipalités...). L'association peut accorder des aides aux familles les plus démunies.

Pour tous renseignements : Association Joie et Famille, Croix-Wasquehal.

Tél : 03 20 11 17 78,

de 20 H 30 à 21 H 30.

Permanences : tous les jeudis de 13 H à

14 H 30 au 68 rue Jules Guesde.

Les Croiselines

Les Croiselines recrutent des majorettes.

Jeunes filles de 10 ans et plus, si vous aimez les voyages, une ambiance agréable et amicale, et désirez apprendre le maniement du bâton, adressez-vous à M Jean-Pierre KENEUT au 03 20 36 64 26 ou à M Bernard READY au 03 20 80 43 26

Les Croiselines Majorettes Batterie, 426 rue des Ogiers.

A.S.P.E.E.L

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Jean Lebas organise une brocante à l'école et alentours à Croix, le samedi 10 Mai de 8H à 15H.

Inscriptions : les mardi 29 Avril et 6 Mai à l'école Jean Lebas.

Réservation par téléphone au 03 20 81 26 15.

ASPEEL, 2 rue Georges Potié.

Fédération du Nord des Combattants Républicains et AFN

La Section de Croix des Combattants Républicains et AFN a tenu, le 19 Mars dernier, son Assemblée Générale Statutaire, suivie à 12 H de l'inauguration de la salle Paul Bourse ex salle Bis.

Une minute de silence a été demandée à la mémoire des amis décédés en cours d'année; Monsieur Lauwers, ancien Adjoint et Vice Président Honoraire de la Section, Messieurs Graver, Sevin, Tiersen, Bourgeois, et Madame Chepers.

Le banquet confraternel de la section aura lieu le dimanche 27 Avril à la Salle des Fêtes Gustave Dedecker.

Michel Gyselinck a fait part que, pour raison de santé; il n'était plus en mesure d'assurer pleinement le poste de Président. Il a proposé pour lui succéder Albert Cointe, élu à l'unanimité des membres présents à l'Assemblée.

*La section assure tous les 1er dimanches de chaque mois une permanence au siège, 9 rue de la Gare de 10H à 12 H
Tél : 03 20 72 80 85*

Association Sportive Victor Hugo

L'A.S.V.H met à votre disposition comme chaque année les installations du stade Pompidou à Beaumont pour la saison d'été.

Cinq terrains situés dans un magnifique cadre avec douches et sanitaires!

Réservations par système de badge.

*Renseignements et inscriptions par courrier à ASVH BP 21 59962 Croix
Tél. : 03 20 70 62 71*

Club Musical des Anciens

Notre but est de réunir des retraité(e)s et préretraité(e)s, jouant ou ayant joué d'un instrument de musique.

Chanteurs, chanteuses; patoisants, patoisantes; personnes sachant et aimant animer pour se faire plaisir et faire plaisir aux petits et aux grands: n'hésitez pas et rejoignez-nous!

Répétitions et mise en place à la salle du Crêchet, le vendredi de 9H à 12H (sauf pendant les vacances scolaires).

Siège social : Office Culturel, 68 rue Jules Guesde.

Président : M Bernard CHARLET, 181 rue J.B Delescluse.

Tél. : 03 20 70 33 58.

« Mini-school » de Croix

Ce sont dans les premières années de la vie d'un enfant que son avenir linguistique se joue.

Voilà pourquoi les « Mini-School » ont été créées il y a près de vingt-sept ans.

Votre enfant peut en bénéficier, dès l'âge de 4 ans.

Et même, si l'an prochain, l'école de votre enfant envisage l'initiation d'une langue étrangère, cela ne doit pas l'empêcher de venir la vivre une heure supplémentaire à la « Mini-School ». Elle n'en sera que mieux acquise et plus complète.

Nous proposons une séance d'information sur notre méthode, le mercredi 14 Mai à 14 H à l'Office Culturel, 68 rue Jules Guesde.

Pour tous renseignements contacter Madame BONDUE au 03 20 55 63 05

Culture et bibliothèque pour tous

Le prix « Lire-Elire » continue à passionner nos lecteurs.

Sur une sélection de cinq livres choisis par les bibliothécaires de l'association des « Bibliothèques Pour Tous de Nord Flandres », tous les lecteurs de la région sont invités à élire l'auteur de leur choix.

L'équipe des bibliothécaires vous conseillera sur place.

A Croix Centre : 8 rue de la Fonderie

Tél. : 03 20 45 82 42

Heures d'ouvertures :

Mardi de 16H30 à 19H.

Mercredi de 10H à 12H et de 15H à 17h30.

Vendredi de 10H à 12H

Samedi de 10H à 12H

Dimanche de 10H à 12H.

A Croix St.Pierre : 28 place de la Liberté

Mardi de 9H30 à 11H30.

Mercredi de 9H30 à 11H30 et de 16H à 18 H.

Samedi de 10H à 12H.

Association des Sourds et Malentendants du Nord

Quatre millions de malentendants en France.

Des équipements insuffisants.

Des remboursements de prothèses dérisoires.

L'Association se bat pour la cause des Malentendants et des Sourds.

ADSM Nord, 46 rue de la Centenaire.

Tél. : 03 20 45 86 86.

Association des Artistes Amateurs Croisiens

L'Association a inauguré son nouveau local situé 53 rue de la Gare, depuis le dimanche 24 Novembre. La municipalité a en effet mis à la disposition de l'Association une salle spacieuse, moderne, bien éclairée, dotée d'un mobilier et de matériel entièrement financés par l'Association.

Celle-ci compte aujourd'hui 120 adhérents répartis en trois ateliers.

- Le lundi de 14H30 à 16H30 :

dessin et aquarelle.

- Le mardi de 18H à 20H :

peinture à l'huile.

- Le mercredi de 17H à 20H :

sculpture sur bois.

Chacun d'eux est animé par des bénévoles qui aident les participants à parfaire « leur oeuvre », pour promouvoir et stimuler les activités artistiques à Croix.

Sont d'ailleurs organisées des expositions dans le hall de la Mairie, tout au long de l'année.

Du 9 au 13 Mai, une exposition annuelle, Salle des Fêtes Gustave Dedecker, présente les diverses créations des adhérents : huiles, aquarelles, sculptures, sous l'égide d'un peintre de renom et la présidence de Monsieur Jacques FERREZ qui se dévoue pour l'Association depuis Décembre 1991. C'est dans le cadre de cette exposition qu'est organisée une journée « Peintres dans la rue ».

Association des Artistes Amateurs Croisiens, 53 bis rue de la Gare..

Les restos du Coeur

Les bénévoles des Restos du Coeur tiennent à remercier Monsieur le Maire et les Services Municipaux ainsi que les entreprises, les commerçants et les écoles de les avoir soutenus dans l'amélioration de l'aide apportée aux 117 familles bénéficiaires.

Contacts : Monsieur FAUVARQUE, 129 rue de la Gare.

« La Bonne Nouvelle » Eglise Evangélique Baptiste

Après avoir fêté le centième anniversaire de sa constitution en 1992, en bénéficiant de la mise à disposition de la Salle Dedecker, l'Eglise « La Bonne Nouvelle » continue à proposer son témoignage évangélique dans l'agglomération de Croix et de ses environs.

Nous célébrerons, le dimanche 27 Avril 1997 à 10H, quatre baptêmes par « immersion » de jeunes convertis dont l'âge varient entre 16 et 20 ans, sur décision mûrement réfléchie de leur part.

Nous formons le projet, en fin d'année, de proposer aux Croisiens un comptoir de Noël avec des objets artisanaux venant du monde entier dans le cadre de l'aide humanitaire et de la mission.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des réunions :

Mardi 19H30 : étude biblique et prière.

Samedi 19H30 : réunion de jeunes (tous les quinze jours).

Dimanche 9H00 : instruction religieuse.

Dimanche 10H00 : culte.

« La Bonne Nouvelle »

*Eglise Evangélique Baptiste
86, boulevard Emile Zola.*

SOMMAIRE

BUDGET

Le conseil municipal a voté le budget en mars dernier.
Il sera marqué par l'investissement et le maintien des taux d'imposition4-5-6

SOLIDARITE

L'aide aux devoirs, née dans le giron de la société Saint-Vincent-de-Paul :
Une action discrète mais, ô combien, efficace7

SPORTS

L'actualité sportive importante ce trimestre nous conduit à ouvrir un dossier sur ce thème et à porter le regard sur notamment d'importantes compétitions de pétanque et le tournoi de football8 à 12

INFORMATION

Campagne sur le sommeil.
Action des scolaires en faveur des restos du cœur13

HUMANITAIRE

Mattania est une association croisienne qui mène à bien divers projets au Burkina Faso14

AGENDA

Les rendez-vous culturels et artistiques du trimestre15

Directeur de la publication :
M. Michel Carnois

Rédaction : Sylvie Beck
Grand merci à Yves Thorez
pour sa précieuse collaboration rédactionnelle

Photographe : Marc Demeure

Conception - Réalisation - Photographure :
Studio DC 4 - Tél : 03 20 47 37 38

Impression : HPC



Centres de loisirs

En février dernier, les enfants inscrits aux centres de loisirs firent "leur carnaval".

Deux autres rendez-vous sont désormais pris, le premier concerne la session d'avril, du lundi 14 au mardi 22 avril, le deuxième l'été.

Rappelons que les centres de loisirs s'adressent aux jeunes de 2 à 16 ans. Notons, également, qu'une garderie est organisée dans les trois centres retenus : Beaumont, Léon Blum et Pasteur le matin de 7 h 45 à 8 h 45 et le soir de 17 h à 18 h. Le thème pédagogique retenu est l'Orient.

S'agissant des vacances scolaires d'été, la session débutera le 7 juillet pour se terminer le 22 août. Elle proposera ses habituelles formules variées et activités enrichissantes. Trois centres maternels en juillet (possibilité de demi-journée pour les 4-5 ans) puis deux en août, le centre de Beaumont pour les 6-10 ans et un centre sportif et artistique pour les 11-16 ans accueilleront enfants et adolescents.

Enfin, de nombreuses destinations à la campagne, la mer, la montagne ou à l'étranger sont proposées dans le cadre des colonies de vacances.

Pour tout renseignement,
contacter le service jeunesse,
sport et loisirs de la mairie.

Concours des maisons et balcons fleuris

Le fleurissement est un thème cher à notre municipalité croisienne qui, dans le cadre de sa politique de protection de l'environnement et du cadre de vie, développe les espaces fleuris et entretient les espaces verts.

Fleurir la ville, c'est lui donner des couleurs, contribuer au sourire et à la joie de vivre de ses habitants. Cela peut être l'affaire de tous.

Alors, si vous fleurissiez vos balcons ou jardins ? Il y a plusieurs années, un concours a été lancé. Soyez plus nombreux encore à y participer.

N'oubliez pas que, pour cela, il faut vous inscrire avant le 31 mai 1997 en Mairie de Croix.

Le concours se déroulera du 10 juin au 15 septembre 1997.

Durant cette période, le jury sillonnera à deux reprises les rues de la ville. Il appréciera, en priorité, la qualité et la continuité du fleurissement naturel.

Ce concours, comme les précédents, sera doté de nombreux prix qui seront remis lors d'une réception officielle en Octobre prochain.

Un jury sélectionnera quelques uns des participants pour le concours départemental. Alors n'hésitez pas à fleurir davantage !

omme de coutume, le Conseil Municipal a procédé a la fin du mois de Mars à un acte solennel et essentiel : le vote du budget (vous en trouverez de larges extraits dans ce journal).

Je me réjouis qu'à cette occasion l'affluence du public soit toujours aussi nombreuse. Elle marque l'intérêt des Croisiens pour la vie de leur commune, pour les décisions qui sont prises par les représentants qu'ils ont élus. Et la volonté de ces derniers est bien de gérer au mieux, dans la transparence et dans un esprit d'équilibre, les deniers publics.

C'est aussi vouloir entreprendre, assurer la qualité du quotidien, préparer l'avenir en engageant de nouveaux dossiers.

Les projets d'investissement qui marquent cette année 1997 sont importants. Ils concernent le début de la rénovation d'une partie majeure du patrimoine local : la salle des fêtes, la cuisine centrale, la piscine. Il y va de la qualité de service rendu aux habitants, de l'accroissement de notre potentiel culturel et sportif au delà de la seule mise aux normes de sécurité de ces bâtiments !

A ces opérations, il convient d'ajouter les efforts consentis en matière d'aménagement et d'urbanisme dans le quartier St Pierre, mais aussi dans le centre ville. L'amélioration du cadre de vie de tous les Croisiennes et Croisiens demeure une priorité.

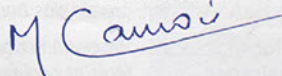
Le volet économique n'est pas de reste. Avec l'aménagement de la zone de la gare, c'est toute une perspective d'implantation et développement d'entreprises et donc de création d'emploi qui s'ouvre. C'est, aujourd'hui, capital.

Bien que le contexte économique reste délicat pour les villes dont les recettes ne cessent de diminuer, le budget et ses prétentions s'équilibrent sans qu'il ait été besoin de toucher à la pression fiscale - si ce n'est sur le plan de la taxe professionnelle.

Nous connaissons les difficultés que rencontrent les familles et nous ne voulons pas contribuer à les aggraver.

Il nous importe que chaque Croisien se sente bien dans sa ville, soit heureux d'y vivre et en soit fier !

Michel CARNOIS



EDMONT
ORNAI

Gérer, c'est cho



Au-delà des dépenses incontournables, on apprécie la politique municipale à la façon dont elle utilise les deniers publics. Explication de texte avec Stéphane Leroux, adjoint aux finances.



Cette année, il faudra remettre en conformité la salle des fêtes G. Dedecker tout comme la piscine et la cuisine centrale.

Dans la vie politique moderne, il n'est pas toujours simple d'exercer pleinement sa citoyenneté car on n'a pas trop les moyens ni le temps de s'informer suffisamment pour choisir en toute connaissance de cause.

Mais, dans la vie municipale, il est au moins un temps particulièrement propice pour exercer un contrôle légitime sur les hommes et les femmes qu'on a choisis démocratiquement pour gérer l'intérêt commun : c'est le vote du budget.

Une fois l'an, en effet, ce vote exprime clairement les choix de la majorité (traditionnellement, l'opposition vote contre ou s'abstient...). Evidemment, une bonne part de l'argent public - du moins la part dont dispose la commune - est consacrée

à des dépenses obligées comme les frais de personnel, le remboursement

de la dette ou la participation à des syndicats intercommunaux. Mais il reste une part qu'on dépensera en fonction de choix librement définis.

C'est un peu comme dans un ménage : il y a régulièrement le loyer, la mensualisation des impôts et on n'a pas vraiment le choix.

Mais il reste - on l'espère - une somme dont on décide qu'elle servira ce mois-ci à l'achat d'un nouveau "jean" pour le fiston et, le mois prochain, à l'acquisition de ce magnétoscope dont on rêve depuis belle lurette...

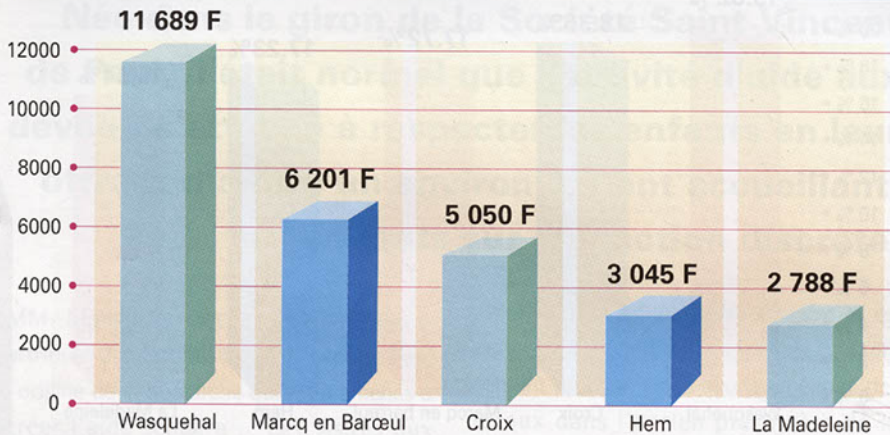
C'est bien sur ces choix (qui peuvent s'étendre sur plusieurs exercices, dans ce qu'on appelle des plans pluriannuels) que se définit la politique : entretenir des bâtiments ou en construire de nouveaux ? Aménager un parc d'activités ou développer le fleurissement ? Acheter des instruments pour l'école de musique ou réensemencer la pelouse du stade ? Repeindre les

Répartition du budget primitif 1997

Pour 1000 F de taxe d'habitation payés		
• Part revenant à la Région, Département, Communauté urbaine		536 F
• Part revenant à la Commune (détail ci-dessous)		464 F
Cadre de vie, Urbanisme	Voirie, éclairage public, espaces verts, parcs et jardins, tissu urbain, acquisitions foncières, traitement des friches	91 F
Bâtiments et services au public	Entretien des bâtiments communaux, services au public : élections, état civil, police municipale, hygiène	89 F
Enseignement, vie scolaire	Travaux dans les écoles, personnel technique des écoles, restauration scolaire, classes de découvertes, intercommunalité	86 F
Action économique et sociale	CCAS, contingent d'aide sociale, dispensaire, foyers personnes âgées, PAIO, cotisation au SIAR	69 F
Part financière	Amortissement et intérêts des emprunts contractés auprès des banques afin de financer les investissements	52 F
Animation Communication	Promotion et animation de la ville, magazine municipal, fêtes et cérémonies	8 F

isir ses dépenses !

Dettes par habitant au 1^{er} janvier 1997



boiseries et les murs d'une école cette année ou l'année prochaine ?

La réalité est encore moins simple et il n'est jamais facile de prendre des décisions.

Mais c'est justement le côté à la fois passionnant et frustrant du rôle de l'élu.

Alors on a demandé à Stéphane Leroux, adjoint aux finances, d'expliquer les choix de cette année.

Vivre à Croix : Si vous aviez à définir votre budget en deux phrases, qu'en diriez-vous ?

Stéphane Leroux : "Il s'inscrit dans un contexte économique difficile, marqué à la fois par l'importance des dépenses à caractère social et par le désengagement progressif de l'Etat, que je constate mais que je ne juge pas. Mais il n'est pas question de se laisser gagner par une quelconque morosité ambiante et nous poursuivons notre politique volontariste d'investissement."

V.A.C. : Mais cette volonté d'investir répond à un réel besoin ou c'est une sorte de fuite en avant ?

Stéphane Leroux : "D'abord je crois, avec M. Carnois, qu'investir utilement, c'est maintenir et créer de l'emploi. Ensuite, lorsque nous remettons en conformité des équipements anciens comme la piscine, la salle Dedecker ou la cuisine centrale, ce n'est pas une fantaisie : c'est ça ou on ferme ! Enfin, si nous voulons défendre l'image d'une ville qui se prépare à entrer dans le XXI^e siècle, il n'est pas superflu de remodeler l'urbanisme du centre - c'est presque fait - et du quartier Saint-Pierre - notre prochain grand chantier. Enfin nous allons requalifier la zone de la gare pour y implanter de petites entreprises car l'emploi reste une préoccupation majeure."

V.A.C. : Mais qui dit investissement dit emprunt. Et donc, forcément, dettes...

Stéphane Leroux : "C'est vrai et c'est faux. Nous avons mis en place une poli-

tique budgétaire cohérente inscrite dans un plan pluri-annuel sur la durée du mandat. Et, comme nous ne voulons pas hypothéquer l'avenir, nous allons dégager un auto-financement raisonnable. Actuellement il est de 25 % parce que les prêts sont à des taux intéressants. Si les taux se mettaient à "cavaler", nous serions obligés de recourir à des mesures budgétaires contraignantes pour augmenter l'auto-financement. Il faut enfin savoir que l'emprunt permet de répartir entre les générations qui vont les utiliser la charge des investissements".

V.A.C. : Une bonne nouvelle pour le contribuable croisien : la part "ville" de ses impôts n'augmentera pas...

Stéphane Leroux : "En tout cas pas pour ce qui dépend de notre volonté. Nous n'augmentons pas les taux cette année. Nous avons été amenés à les augmenter fortement deux années de suite et cela nous a permis de dégager des ressources suffisantes. Alors, si la taxe professionnelle monte légèrement, d'un demi-point, on observe une pause sur l'impôt des ménages."



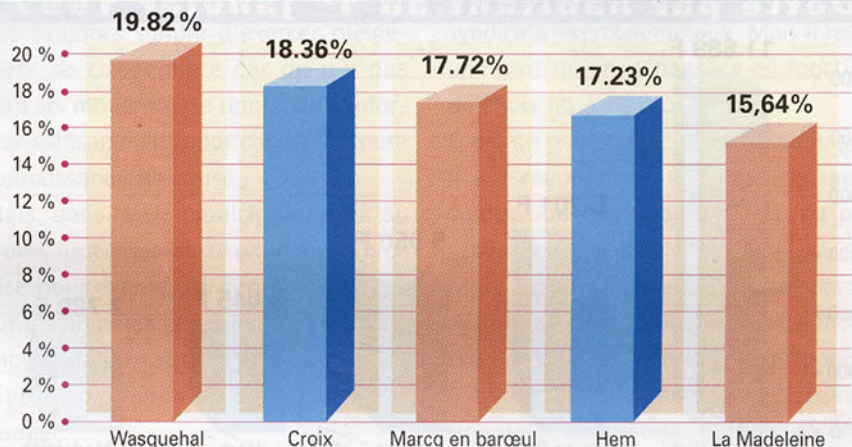
V.A.C. : A propos de taxe professionnelle, ce n'est pas un peu dangereux de baser ses attentes budgétaires sur des rentrées tout de même bien aléatoires ?

Stéphane Leroux : "A Croix, on est bien placé pour le savoir. Songez que cette ville a fondé une part de sa richesse sur International Harvester qui employait 5000 ouvriers au début des années 50... Et, aujourd'hui encore, Case représente une part non négligeable de la richesse collective. Alors, pour se prémunir contre tout "accident", il nous faut changer nos façons de réagir et nos façon de penser et... de dépenser. Ainsi, on est plus attentif dans les achats et l'entretien du patrimoine. Les classes de découverte peuvent être avantageusement remplacées par des projets pédagogiques aussi intéressants mais moins coûteux. Les associations peuvent accepter un blocage de leur subvention... Comme dans un ménage, il ne faut pas dépenser au-delà de ce qu'on peut raisonnablement supporter."

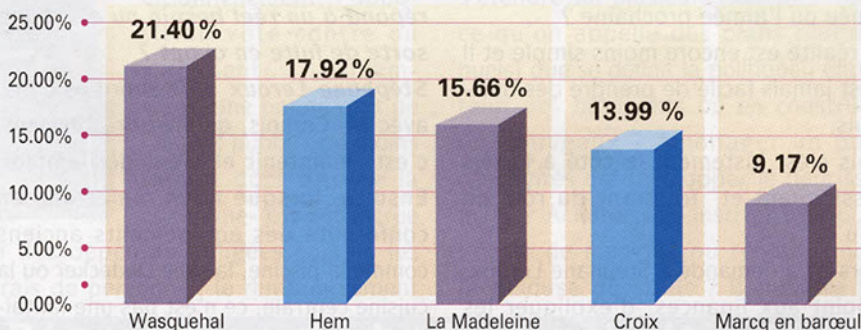
Y.T.

Informations financières-Ratios	Valeur
Dépenses réelles de fonctionnement /population	5145.17
Produit des impositions directes/population.....	2832.26
Recettes réelles de fonctionnement/population	5626.26
Dépenses d'équipement brut/population.....	1101.35
Encours de la dette au 31 décembre/population	5049.70
D.G.F./ population.....	1536.97
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	47,32%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	95,03%
D.R.F. + remboursement annuel de la dette en capital/R.R.F.....	98,71%
Equipement brut/recettes réelles de fonctionnement	0,20%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0,90%

Taux de taxe d'habitation en 1997



Taux de taxe sur le foncier bâti en 1997



Des clés de réussite pour Saint-Pierre

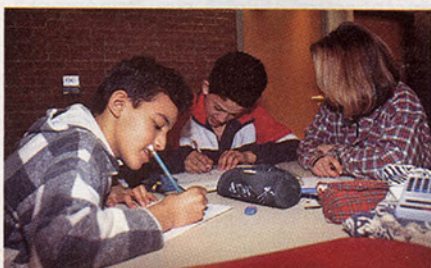
Dispositif aidé par l'Etat, le Grand Projet Urbain concerne Saint-Pierre dans deux domaines. En matière d'urbanisme, il prévoit la prolongation du boulevard Montesquieu jusqu'à la Voie rapide urbaine et la réfection de la rue de l'Amiral Courbet. Et, dans le domaine économique, si Saint-Pierre n'a pas été retenu en zone franche, il bénéficie en revanche du dispositif "zone de

redynamisation urbaine". C'est à dire que les entreprises en place sont exonérées de TP pendant cinq ans, que l'exonération est à concurrence du double des bases pour les créations, que l'exonération partielle des charges patronales pendant douze mois s'applique aux embauches jusqu'au 49° salarié (à condition évidemment de ne pas avoir débauché dans l'année précédente...).

Pour le prix d'une confiance retrouvée

Née dans le giron de la Société Saint Vincent de Paul, il était normal que l'activité d'aide aux devoirs s'attache à respecter les enfants en leur offrant d'abord un environnement accueillant. Deux mots sur une action discrète.

MM. Mangin et Declercq s'accordent à attribuer à la Société Saint Vincent de Paul l'origine de la démarche qui les a amenés à créer l'aide scolaire : "Les visites aux familles nous ont fait toucher du doigt la difficulté pour un enfant de répondre aux exigences du travail à la maison quand l'environnement ne le permet manifestement pas. Un jour, une maman m'a demandé un coup de main pour la résolution d'un problème mathématique sur lequel "séchait" son enfant. Et nous avons cherché, en vain, un endroit pour y réfléchir tranquillement. Nous avons fini par rédiger le devoir sur... une poubelle renversée !" C'est de ce constat qu'est donc née l'idée de l'aide scolaire. "Nous avons choisi des enfants à qui nous avons proposé de les



aider en dehors du cadre scolaire et en dehors d'une ambiance familiale pas forcément propice. Nous avons aménagé des locaux dans l'ancien presbytère de la paroisse Saint Pierre et nous avons démarré cette activité avec cinq enfants. Cet essai a donné un résultat mitigé car l'assiduité laissait à désirer et leur motivation était aléatoire." Alors, l'année suivante, M. Mangin prend contact avec un directeur d'école qui désigne lui-même une dizaine d'enfants. Et on reprend l'aide aux devoirs, dans les mêmes locaux, avec autant d'animateurs que d'enfants, quatre fois par semaine. Et, cette fois, l'essai est concluant et les animateurs "remplissent". **Une efficacité reconnue par les enseignants...** La troisième année, ce sont vingt enfants qui bénéficient de ce soutien. Mais, rançon du succès, les locaux sont désormais trop exigus. Alors M. Mangin invite Mme Hennion, adjointe à l'enseignement, à découvrir l'activité et en profite... pour lui demander de l'aider à résoudre son problème de place. Mme Hennion lui prête une oreille bienveillante et, cette année, l'aide aux devoirs se tient dans la salle Jacques Brel. Ce sont désormais trente-quatre enfants qui sont accueillis deux fois par semaine, en deux



groupes, et une trentaine d'adultes bénévoles qui se mobilisent le soir, de 16 h 45 à 17 h 45, quatre fois par semaine. MM. Mangin et Declercq fixent les perspectives de cette action : " *Nous voulons d'abord créer une ambiance accueillante qui permette aux enfants de faire leurs devoirs dans des conditions de réussite, certes, mais aussi de passer un moment dans une ambiance chaleureuse d'où toute forme de violence verbale ou physique est bannie. Scolairement, notre objectif est de les faire "recoller au peloton" et les enseignants, avec qui nous coopérons le plus étroitement possible, nous indiquent les points sur lesquels il serait bon d'insister et qui diffèrent d'un enfant à l'autre.* "

Et les résultats suivent ? " *Vous savez, le résultat, il peut tenir tout entier dans un sourire enfin retrouvé. Mais, sur un strict plan scolaire, nous enregistrons d'abord une assiduité à 95 %. Et cela prouve à l'évidence que les enfants trouvent de l'intérêt à ce qu'ils font. Et puis les directeurs des trois écoles avec lesquelles nous travaillons nous ont demandé de prendre d'autres enfants en cours d'année. On peut y voir, sans faire de l'autosatisfaction béate, une validation de notre action.* " Mais le chantier est vaste. Beaucoup d'enfants ont besoin qu'on s'occupe d'eux. Et les bonnes volontés ne sont jamais trop nombreuses.

Alors, si vous avez un moment, même pour un soir par semaine, appelez M. Mangin au 03 20 70 01 21

Vous ne perdrez rien car, comme disent MM. Mangin et Declercq, " *les enfants nous apprennent beaucoup en retour.* " Et puis, un sourire, ça n'a pas de prix...

Y.T.

Le sport est à l'honneur, ce trimestre, avec des événements majeurs tels que les compétitions de pétanque organisées en mai et en juin et le traditionnel tournoi de football de l'Iris Club de Croix, le 41° du nom. Regard sur ces manifestations et les clubs organisateurs. Daniel Caes, adjoint aux sports, répond, quant à lui, aux questions de Vivre à Croix.



“Pieds tanqués”

L'Union Bouliste et le district Centre organisent les prochains championnats de ligue de pétanque.

Un événement rarissime qui récompense un club et un district particulièrement dynamiques.

Née d'une scission avec l'“Omnisports bouliste”, l'Union Bouliste Croisienne fêtera ses très officiels trente ans le 31 octobre prochain. On a coutume de dire que c'est l'âge de la plénitude. En tout cas, pour le président François Débonnaire et son équipe de bénévoles, ce ne sera pas le moment de se croiser les bras. Depuis douze ans qu'il préside aux destinées du club, François a enregistré une superbe collection de succès signés de Guy Friedrich, Nicolas Quinci, Tonio Andreani, Alain Aurejac, Yves Vandaele, Nicolas Falzani, “Schoune”, Dany Carincotte, François Guénez et Marcel Morello, entr'autres compétiteurs. Et ces victoires ont contribué à asseoir la réputation du club croi-

sien dans le milieu bouliste national où il n'est jamais facile de s'imposer quand on a installé son boulodrome sur la rive droite de la Loire.

Ce qui est sûr, c'est que l'Union Bouliste s'est acquise une image de rigueur et de sérieux telle qu'elle va organiser, les 7 et 8 juin prochains, le “national” pour la ... cinquième fois ! Une manifestation que François Débonnaire voit arriver avec la sérénité des vieux briscards : *“On est rôdé. Et puis ce sera le seul, en juin, au nord de Paris. Comme nous le dotons de 100 000 francs d'indemnités, nous nous situons fort correctement dans le classement officiel des concours recher-*

chés.” Et, avec la collaboration de la Pétanque Lilloise, on attend de pied ferme les quelques 250 équipes qui vont s'affronter dans les six concours ouverts simultanément - dont deux réservés aux dames car nos “ladies” jouent de plus en plus à la pétanque. Y.T.





Mais pas manchots !

Un événement rare

Mais, avant juin, on aura accueilli le plat de résistance du menu

1997 : le championnat de la ligue Nord-Picardie qui regroupe cinq départements.

Pensez que ce championnat est organisé chaque année dans un département différent et que, dans le Nord, le comité départe-

mental avait le choix entre sept districts auxquels confier l'organisation : vous comprenez que, pour l'Union, c'est une date importante.

Le 4 mai (féminines, vétérans et qualifications seniors) et le 8 mai (jeunes et les seize équipes seniors qualifiées), les installations sportives de Beaumont accueilleront 2000 joueurs répartis en 700 équipes sur 250 terrains tracés à la ficelle ! Un travail de titan amorcé depuis près d'un an, à raison de deux séances de travail mensuelles.

Et, aux jours J, 70 bénévoles, l'aide logistique de la ville de Croix et un coup de main des voisins hémiois, qui accueillent la restauration du midi, et

des autres clubs du district qui jouent à fond la carte de la solidarité sportive.

Ravi de l'honneur qui échoit au club, d'autant qu'on attend la visite du président de la "Fédé" à cette occasion, le président Débonnaire tient à rendre hommage à cette chaîne de partenariats : "Sans la municipalité et sans les bénévoles du club, ce n'était même

pas la peine d'envisager une telle organisation. Il y a aussi l'aide du Conseil Général et celle de la Communauté Urbaine qui nous octroient une subvention exceptionnelle sur l'enveloppe du sport de haut niveau."

Sans doute. Mais ces championnats de ligue sont aussi une juste récompense pour un club dynamique qui a, par exemple, l'ambition d'ouvrir, avec la collaboration des établissements scolaires de Croix, une école de pétanque animée par un éducateur fédéral.

A ceux qui créent ainsi une animation dans la ville, il est normal de donner le coup de pouce nécessaire à réaliser leurs ambitions.

Y.T.



Les "pes tanques"

Pour permettre à un handicapé qui se déplaçait en chaise roulante de jouer comme les autres adeptes du jeu provençal, Jules Le Noir, de La Ciotat, traça un cercle de 50 cm dans lequel le joueur handicapé plaça sa voiture pour jeter la boule.

Et, pour ne pas le défavoriser, les autres joueurs acceptèrent la même contrainte.

C'est ainsi que l'on raconte la naissance de la "pes tanquès" (littéralement "pieds nickelés") dont le premier concours fut organisé par Ernest Petiot en 1910.

La quatrième fédération sportive de France

On parle souvent, avec un soupçon de condescendance et un zest d'ironie, de la pétanque comme du "sport national" des Français. Et on n'est pas loin de la vérité puisque la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal est, avec ses 480.000 licenciés (dont 60 000 femmes), la quatrième fédération sportive du pays. Elle compte 80.000 jeunes de moins de 20 ans, 80.000 dirigeants bénévoles, 3.000 arbitres et 600 éducateurs.

Elle organise annuellement 12 championnats de France, 200 concours nationaux qui rassemblent entre 500 et 1.500 joueurs, 1.500 épreuves qualificatives aux championnats de France (dont le championnat de ligue dont les vainqueurs sont automatiquement qualifiés !) et 30.000 compétitions par an... Ce qui fait que, chaque fin de semaine, 150 à 200.000 joueurs sont en compétition. Impressionnant, fan de chichourle !..

41 ans : un tournant pour un tournoi ?



Est-ce que le tournoi de foot de l'Iris s'essouffle ? Est-ce que les amateurs de foot ne sont pas saturés de retransmissions télé ? Est-ce qu'on arrête bientôt ? Jacques Debuck et Christian Paccou répondent.

A 41 ans bientôt sonnés, le tournoi de l'Iris Club de Croix ressemble à ces quadragénaires portant beau et à qui l'on reconnaît volontiers qu'ils "ont toujours la même tête". Entendez par là qu'on n'a jamais changé, en profondeur, une formule dont le succès ne s'est jamais réellement essoufflé : une belle affiche de football enveloppée dans une grande fête populaire. Est-ce à dire pour autant qu'il ne faille pas songer à rajeunir le style, à lui offrir un "lifting" comme on dit aujourd'hui ? Jacques Debuck, qui est à lui seul une institution, et Christian Paccou, président du tournoi, reconnaissent qu'ils y pensent.

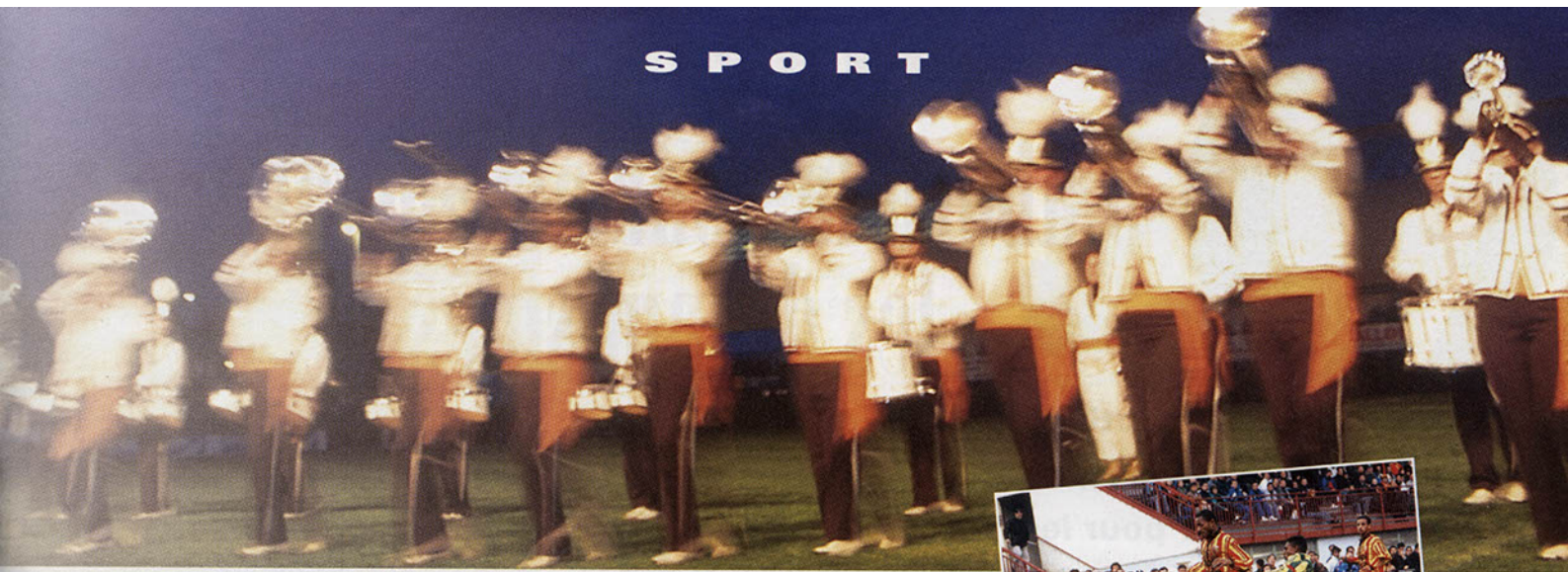
"La fête attire toujours autant de monde le vendredi soir. Nous, nous aimerions qu'elle se prolonge au moins le samedi. Mais, si on est sûr qu'elle plaît comme ça, rien ne dit que des changements seront bien perçus. Et puis, honnête-

ment, le succès populaire tient à des paramètres qui nous échappent, par exemple les conditions climatiques."

Une certaine saturation...

Et puis, tout de même, l'essentiel de la manifestation, pour les organisateurs, reste le tournoi de foot. Et de ce côté, pas de lassitude ? Le public accroche toujours autant ? *"Oui, mais parce que nous mettons le "paquet" pour le fidéliser. La concurrence de la télé est rude. Songez qu'aujourd'hui, avec le satellite, il y a des semaines où le passionné de foot peut voir quatre et cinq matches de haut niveau. Alors, forcément, même si on aime ça, on n'échappe pas à l'overdose ! Et ce sont les clubs amateurs qui trinquent les premiers alors qu'ils ne retirent aucun bénéfice des retombées financières des diffusions."*

Il faut dire aussi que la concurrence des autres tournois, parfaitement légitime au demeurant, dessert celui de Croix : *"Quand on a créé cette compétition, on était quasiment les seuls de la région à avoir un tournoi de Pentecôte. Aujourd'hui une foule de clubs organisent le leur. C'est autant de public potentiel qui nous échappe évidemment."* Alors que faire ? La réponse est simple dans son énoncé, plus difficile dans sa réalisation : soigner l'affiche



dans les limites du budget imparti, 300 000 francs. Il faut attirer des clubs qui, à leur tour, attireront le public. Et, si le tournoi de Croix reste une référence qu'on respecte dans le football international - au point que certains clubs prestigieux n'envoient pas leur équipe s'ils estiment qu'elle n'est pas en mesure de rivaliser avec les meilleures - d'autres sont financièrement plus attractifs. Et chacun sait, dans le monde du ballon rond, que Jacques Debuck n'est pas du genre à pleurer avec des billets de banque à la main pour faire venir le monde.

La fidélité à un esprit

Avec tout ça, le "41^e" aura tout de même de la gueule, avec trois formations nationales et quatre "inédites" : le S.C. du Portugal, Rhoda J.C., Udinese et l'équipe de France de Gérard Houllier qui semble à elle seule capable de remuer quelques nouveaux partenaires. On envisage même de les regrouper dans un club pour la prochaine édition, avec une mention spéciale à la Ville de Croix, à la Communauté urbaine et aux Trois Suisses. Il faut dire aussi que le remarquable travail mené au long de l'année par les bénévoles - qui sont 150 à "assurer" pendant les trois jours du tournoi - a été récompensé par

l'octroi d'un label décerné par le comité français d'organisation de la coupe du monde 98. Il n'y a que huit compétitions nationales qui peuvent y prétendre : ça situe le niveau de Croix, non ?

Et Jacques Debuck voit bien son tournoi entamer allégrement le XXI^e siècle, dans la fidélité à l'esprit "Iris" symbolisé par quelques hommes parmi tant d'autres : les présidents successifs du tournoi Pierre Deprat, Jo Fiévet, Michel Montebault, Christian Paccou, et un homme de l'ombre dont l'efficacité gestionnaire garantit la pérennité de la manifestation, Lucien Dubus, jamais devant mais toujours là. Au fait, il y a une question qu'on n'a pas posée au président Debuck : sa passion pour son club, elle se porte comment ? Réponse dans un grand éclat de rire : *"Tu sais que si notre terrain d'honneur était plus large et nous permettait de dévelop-*



per notre conception du beau football, on serait en National 1..." Le président va bien, merci pour lui ! Y.T.

Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D
Sélection nationale de Roumanie	Sélection nationale des Etats-Unis	Racing Club de Lens	Sélection nationale de la Fédération Française de Football
Udinese Calcio (Italie)	AC Sparta de Prague (Rép. Tchèque)	Sporting Club de Portugal	Dynamo de Kiev (Ukraine)
Lille OSC	Roda SC (Hollande)	Iris Club de Croix	RU Saint-Gilloise (Belgique)

Grande fête le vendredi 16 mai au stade Henri Seigneur. Défilé dans les rues de Croix puis spectacle musical au stade vers 21 h.

D'abord là pour accompagner les dynamismes...



Favoriser l'activité sportive pour tous, en particulier pour les enfants, et en prendre les moyens, voilà l'ambition municipale dans le domaine sportif. Entretien avec Daniel Caës, adjoint aux sports.

Vivre A Croix : Pour l'adjoint aux sports que vous êtes, quelle est la préoccupation majeure ?

Daniel Caës : "C'est de mettre à disposition des sportifs croisiens un outil intéressant d'entraînement et de pratique sportive, d'autant que les clubs locaux proposent un bel éventail d'activités. Or, si notre patrimoine est riche, il n'est plus tout jeune. Et certains équipements ont bien besoin d'un lifting, voire d'une réhabilitation en profondeur. Or il se trouve que nombre de bâtiments ont été construits à la même époque, il y a une trentaine d'années. Ils ont donc vieilli en même temps et la question du choix se pose car le budget n'est pas extensible et nous devons envisager les travaux selon un plan pluri-annuel."

V.A.C. : Avez-vous fixé d'ores et déjà certaines priorités ?

Daniel Caës : "D'abord les écoles maternelles et primaires. Dans le domaine des équipements, c'est sans doute la piscine qui appelle l'urgence. On s'est d'ailleurs demandé s'il fallait la réhabiliter ou la fermer. Malgré son coût - mais je ne connais pas de piscines qui ne soient pas déficitaires - nous avons opté pour une réhabilitation parce qu'il y a, de la part de la population, une réelle demande en ce

sens. Il faut dire que les activités, comme l'aqua-gym, la nage avec palmes ou la natation pré-natale, sont passionnantes. Le Club Nautique compte 360 membres. Et la piscine accueille gratuitement tous les scolaires et les centres de loisirs croisiens..."

V.A.C. : Peut-on estimer l'importance des travaux de la piscine ?

Daniel Caës : "Il s'agit d'un investissement sur plusieurs années. Il faudra d'abord procéder aux travaux indispensables de remise aux normes. Puis nous nous attaquerons à l'aspect extérieur."

V.A.C. : D'autres projets sur la durée de ce mandat ?

Daniel Caës : "En 96, nous avons rénové la salle Romain Rolland, avec le concours du Conseil Général, et la salle Jean Zay. Cette année, nous refaisons le club-house de l'Iris et nous transférons, du même coup, le siège. L'année prochaine, ce sera au tour du vestiaire central du stade Seigneur. Et puis, sur trois à quatre années, un travail de longue haleine : soigner l'aspect extérieur et vérifier l'ensemble des installations électriques de la salle omnisports du complexe Henri Seigneur. Mais il faut savoir que ces projets ne nous dispensent pas de l'entretien constant de tous les autres éléments du patrimoine. Et qu'il n'y a pas que des équipements sportifs à entretenir..."

V.A.C. En dehors de cet aspect gestionnaire, comment concevez-vous le soutien à la vie sportive ?

Daniel Caës : "Nous l'avons axé sur le développement d'un sport de masse, accessible à tous. A nous de fournir aux clubs les structures nécessaires à leur dynamisme. Mais nous n'avons pas à nous immiscer dans leur vie interne ni à leur dicter leurs objectifs sportifs. En revanche, nous avons le devoir de vérifier que les subventions sont bien employées à assurer les missions déclarées par les clubs eux-mêmes."

V.A.C. : Vous n'êtes pas jaloux de la réussite sportive du voisin wasquehalien ?

Daniel Caës : "Nous en sommes ravis pour eux mais nous ne visons pas les mêmes buts. Ce qui ne nous empêche pas d'être attentifs aux élites qui peuvent se dégager : elles servent toujours de locomotives à un mouvement populaire sportif. Mais l'enseignement de qualité donné dans les clubs amène cette élite à se dégager naturellement : quand des éducateurs compétents encadrent les jeunes et quand le club ne cherche pas d'abord à "faire du nombre", les meilleurs ont tout le loisir de s'épanouir."

V.A.C. : A ce propos, quels sont les critères d'attribution des subventions ?

Daniel Caës : "Ici, pas question de tacite reconduction. Il faut que le club fasse constamment la preuve de sa capacité à apporter à la collectivité une animation de qualité. Et la subvention est d'abord attribuée sur cette notion de service rendu à la population. Donc, si on veut fonder un club, il ne suffit pas de s'adresser à la mairie. Il faut d'abord se remuer. Nous sommes là pour accompagner les dynamismes, pas pour les remplacer..."

V.A.C. : Une dernière question, indiscrette : on entend, ici ou là, murmurer qu'il est dommage de ne pas avoir confié la délégation des sports à un sportif...

Daniel Caës : "Quelle est la définition du mot "sportif" ? Quelqu'un qui a pratiqué et qui reste sportif au plus profond de lui-même. Eh bien, j'ai fait du sport comme tout le monde et j'en fais encore, à mon rythme... En revanche, n'étant plus affilié à aucun club, je n'ai pas non plus la tentation de favoriser tel ou tel. Et je n'ai pas d'a priori sur les sports. Tous me semblent valables du moment qu'ils apportent à chacun l'occasion de se développer physiquement et moralement et la part indispensable de plaisir. Moi, je ne suis là que pour en donner les moyens dans les limites des possibilités et... des compétences de la municipalité. Etre adjoint aux sports ressemble à toutes les autres délégations : il s'agit d'abord d'assurer un service public en opérant des choix."

Le club nautique nage mais ne rame pas...

Le 4 mai prochain, le Club Nautique et Triathlon de Croix va organiser, comme chaque année, la "coupe de la ville" et va donc accueillir, en compétition amicale, de nombreux clubs de la région. Créé en 1965, le club - dont le nom ne comportait évidemment pas, à l'époque, le mot "triathlon" - s'est étoffé au fil des ans et compte aujourd'hui 359 adhérents, dont 67 compétiteurs et plus de 170 enfants fréquentant l'école de natation.

Une bonne trentaine de bénévoles assurent le fonctionnement du groupe, depuis les heures de présence sur le bassin jusqu'aux ingrates mais indispensables tâches administratives. Ce bénévolat, et le travail rigoureux du Comité qui gère le club (et qui organise, par exemple, l'arbre de Noël, la soirée familiale, le voyage de fin de saison ou encore le jumelage avec le club belge "Flipper Natation Club de Saint Georges") ont permis au Club Nautique et Triathlon de figurer officiellement à la 10^e place départementale (sur 53 clubs) et au 20^e rang national (sur 1189 clubs !).

Il faut dire que le C.N.T.C. n'hésite jamais à participer à une compétition et qu'on l'a vu aux championnats départementaux, régionaux et interrégionaux, aux championnats promotionnels, aux médailles des jeunes, aux championnats interclubs ou à la coupe Tristram.

Les horaires du club

Ecole de natation

les lundi et jeudi, de 19 h à 19 h 45

Groupe compétition

les lundi et jeudi, de 19 h 45 à 21 h,
le mercredi, de 19 h à 21 h,
et le samedi, de 16 h à 18 h

Les adultes

le mercredi, de 20 h 15 à 21 h

L'aquagym

le lundi, de 20 h à 20 h 45,
et le mercredi, de 19 h 30 à 20 h 15.

Les "tritons" (enfants de 3 à 5 ans)
le samedi, de 16 h à 17 h

Une salle Paul Bourse

Rue de l'Ouest, dans le centre ville, existe une salle, équipement public que la Municipalité, lors du premier conseil municipal de l'année 1997 a décidé de revendre compte tenu de sa faible utilisation : le foyer Paul Bourse. Mais afin de perpétuer le nom de ce dernier, ancien adjoint et président de la section croisienne de la fédération du Nord des Combattants Républicains et AFN, c'est désormais la salle bis (salle située derrière la salle des Fêtes, sur le côté de la piscine) qui portera ce nom. C'est là aussi que se réuniront désormais les membres de l'association.



Le dimanche 9 mars, une cérémonie a officialisé ce déménagement et cette nouvelle appellation, une plaque commémorative étant apposée sur la façade du bâtiment. Né en 1909, Paul Bourse fut adjoint au maire Gustave Dedecker de 1971 à 1978. C'est en 1987 que la Municipalité avait décidé de perpétuer sa mémoire en baptisant un local public de son nom.



Depuis le mardi 21 février a démarré une campagne d'information sur le sommeil menée par les quatre infirmières du centre de soins de Croix auprès des élèves de CM1 et CM2 des huit établissements scolaires de Croix. L'objectif était "de responsabiliser l'enfant face à son sommeil pour améliorer la qualité de sa vie en famille et à l'école et avoir un rôle actif auprès des autres". Durant la semaine du 24 mars au 28 mars, le bus de la CRAM est passé dans chaque école pour présenter aux enfants des vidéos sur le sommeil et à leur tour, les enfants ont

Une campagne sur le sommeil

fait la synthèse des travaux réalisés en classe sur le sommeil (agenda, affiches, dessins...). Le mercredi 26 mars a été un jour un peu particulier. Les docteurs Prouillet, Neyrinck et Genty ont répondu aux questions de toute la famille, lors d'une opération d'information qui s'est déroulée toute la journée. Le public a pu admirer les panneaux et travaux réalisés en classe par les enfants. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la campagne municipale de santé avec toujours le feu vert de l'Education Nationale et l'appui de nombreux intervenants. Et elle se clôturera après les vacances de Pâques. Les élèves seront invités à devenir des "relais" pour faire partager leurs connaissances aux enfants des écoles maternelles... Tout un programme !!!

Ils courent pour les restos

Une heureuse initiative a associé, en mars dernier, les élèves, enseignants, éducateurs sportifs, secouristes de la protection civile et le service municipal des sports. Elle a permis de mettre en place un cross scolaire, organisé au pro-

fit des restos du cœur. Un premier relais dans la journée du vendredi a été assuré par les écoliers de CM2. Le lendemain, ce fut au tour des CM1 de chausser les chaussures de sport. Toutes les écoles croisiennes ont participé à la collecte. Une belle chaîne de solidarité !





Pour agir au Burkina Faso

Mattania est une association croisienne humanitaire dont le but est de venir en aide aux populations du Burkina Faso (Afrique de l'Ouest). Dans ce cadre, diverses actions sont menées chaque année.



Ainsi, à Croix, l'association cherche à recueillir des fonds et à informer puis, sur place, à apporter des biens et participer à la construction de puits, prochainement d'un dispensaire ou à la plantation d'arbres.

C'est ainsi que Mattania organisa, l'année dernière un premier chantier école consistant à planter 500 eucalyptus et à réaliser un forage à Gueswendé, situé à 45 kilomètres de la capitale Ouagadougou. L'expérience a été enrichissante pour Violaine, Vinciane, Pome, Mourad et Max André

âgés de 16 à 21 ans, qui participèrent à cette opération, orchestrée par Robert Ngimbi, Président de Mattania. Ce dernier s'était, déjà, antérieurement, rendu à trois reprises sur place afin de nouer les contacts. Aujourd'hui, de véritables liens d'amitié, d'entraide, de solidarité, relie le village africain à Croix.

Et les projets sont nombreux. Ce dernier chantier a été autofinancé, chacun participant, sur ses propres deniers, au coût du déplacement. Il sera suivi d'autres voyages dont les objectifs seront de participer à la promotion de la santé et à l'éducation des habitants du village : réalisation d'un dispensaire, rénovation de l'école...

A cette fin, diverses manifestations seront organisées prochainement. Mattania vous invite notamment à deux concerts. Venez y nombreux.



CONCERTS

3 mai à 20 h

Concert de Gospel avec le groupe Accord
Quintet vocal antillais qui chante divinement le gospel

4 mai à 15 h

Concert avec la chorale
Le temps de vivre
Musique, chant, couleurs, mouvements, lumières...

Répertoire d'auteurs contemporains

Ces deux concerts ont lieu salle Dedecker.

	1 concert	2 concerts
Adultes :	90 F	140 F
Etudiants :	70 F	110 F
Groupe		
Jeunes 12-18 ans	50 F	75 F

WEEK-END DE LA DANSE

Comme chaque année, la MJC/Maison Pour Tous de Croix organise le Spectacle de Danse qui réunit sur scène, pendant tout un week-end près de 400 danseurs(ses) issus des cours de danse et de gymnastique adultes de l'association. Ce spectacle sur le thème du "Métissage" émane du travail collectif des neuf professeurs de danse (Initiation danse - Danse moderne - Danse classique - Danse africaine - Danse de rue) et de deux professeurs de gymnastique active adultes, ainsi que

l'équipe animation. Il comprend une trentaine de chorégraphies. Les costumes sont réalisés en grande partie par l'Atelier couture de la MJC de Croix.

RENDEZ-VOUS

Samedi 7 juin à partir de 19 h et
Dimanche 8 juin à partir de 15 h 30
Salle Gustave Dedecker
rue Jean Jaurès

RESERVATIONS ET VENTE DE BILLETS

Mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30
mai de 18 h à 20 h
à la MJC/Maison Pour Tous
93, rue Jean Jaurès - 03 20 72 42 12

THEATRE

Représentations théâtrales
des Ateliers Théâtre Animés
par Les Théâtr'eux

Jeudi 22 mai à 20 h 30
Vendredi 23 mai à 20 h 30
Samedi 24 mai à 17 h

Salle Jean Cocteau - MJC/Maison Pour Tous - 93, rue Jean Jaurès

Représentation théâtrale
Des Ateliers Théâtre Enfants
de la MJC/Maison Pour Tous de Croix

Mercredi 18 juin

SCULPTURE

La MJC/Maison pour Tous organise des

STAGES DE SCULPTURE/TERRE

animés par Anne Liétard

Samedi 26 avril et samedi 3 mai de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

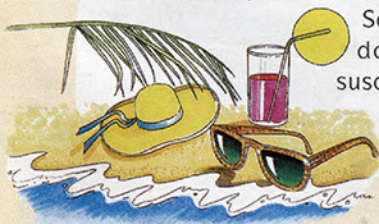
Renseignements et inscriptions

MJC/Maison Pour Tous - Tél. 03 20 72 42 12

CARTES D'IDENTITÉ...

Vous pensez aux vacances ou aux examens qu'il faudra bientôt passer... Mais avez-vous pensé à votre carte d'identité ou à votre passeport ?

Soyez prévoyant quant au délai d'obtention de ces documents (4 à 7 semaines d'attente) qui est susceptible de s'allonger, au plus on approchera de l'été. Sachez en plus, qu'il n'existe plus de procédure d'urgence pour réduire ce laps de temps.



Musique

Fête de la Musique
21 et 22 juin

Remise des prix
de l'école de musique
25 juin - Salle Dedecker

Deux concerts
Gospel et Chorale contemporaine
organisés par Mattania (p. 14)

Peinture

Exposition des artistes
amateurs croisiens
du 9 au 12 mai - Salle Dedecker

Spectacle

Spectacle aux aînés : "Fleur de Paris"
Samedi 31 mai à 15 h
Salle Dedecker
Spectacle offert par la
Municipalité aux aînés de Croix

Brocantes 1997

JEUDI 1^{er} MAI
Opération brocante Association R'Eveil
Croix - Avenue Hannart
Wasquehal - Avenue JP Sartre
Renseignements au
03 20 65 15 62 ou 03 20 72 82 06

SAMEDI 10 MAI
Opération braderie brocante
Ecole Jean Lebas
Inscriptions aux permanences
Les mardis 29 avril et 6 mai
de 16 h 30 à 19 h à l'école Jean Lebas
03 20 81 26 15
(ou le jour même suivant disponibilités)

SAMEDI 31 MAI
Opération fonds de grenier
Comité de quartier St Pierre-
Croix Blanche-Créchet
Rue Kléber de 8 h à 18 h
Les inscriptions se feront sur place.

SAMEDI 21 JUIN
Opération fonds de grenier
Comité de quartier Mackellerie
Rue A. Telliez de 8 h à 18 h
Inscriptions chez M. Kreel
19, rue de la Briquetterie à Croix

SAMEDI 21 JUIN
Braderie des commerçants du Centre
Contacter M. Cocca - Tousports
03 20 98 27 00

DIMANCHE 22 JUIN
Opération fonds de grenier
Comité de quartier de Croix centre
Bld Zola de 8 h à 18 h
Inscriptions à partir du 1^{er} juin
Mme Picavet - 03 20 72 49 83

Carnaval

1977



"CONTES ET LÉGENDE"

Tel était le thème du carnaval , grande fête locale qui a bénéficié d'un temps estival et qui à été marquée par une grande réussite.